



COMMUNIQUE DE PRESSE

La reconquête de notre bien commun, le Service Public,

ça commence le 13 juin à Guéret !

La Conférence de presse de la convergence du 12 mai 2015 a réuni de nombreux représentants syndicaux, associatifs et politiques. Etaient présents :

AGGOUNE Fatah (Trésorier de l'Association de Financement de Guéret 2015), BESANCENOT Olivier (NPA), BUCAS-FRANCAIS Anne (membre du Conseil d'Administration de l'UNRPA), COME Pierron (NPA), COQUEREL Eric (SN PG), CORMAND David (SN adjoint EELV), DEFAIX Bernard (Secrétaire de la Convergence), FLATREAUD Vivianne (CGT Serv Pub), FOUCAUD Edouard (Nouvelle Donne), GALEPIDES Nicolas (SG Sud PTT), HALLINGER Patrick (Convergence Tours), HOANG NOC Liem (fondateur des Socialistes atterrés), JALLAMION Michel (Président de la Convergence), LAADJ Nicolas (Sud Santé Sociaux), LANGLARD Laurent (porte-parole FNME-CGT), LARROUTOUROU Pierre (co-fondateur Nouvelle Donne), LAURENT Pierre (SN PCF), LEMAIRE Arlette (SN FSU), LUXI Pascale (Solidaires Assemblée nationale), MARTET Michel (Ensemble), MATHURIN Isabelle (PCF), MENARD Pierre (Président Convergence Nationale Rail), NAY Françoise (Présidente Coord hôpitaux&maternité de proximité), N'GUYEN Christian (Convergence Creuse), PARIS Jean-Jacques (SG de l'ANEER), PARROT Evelyne (UGFF-CGT), PELISSIER Jean-François (co-porte-parole d'Ensemble), PETRIARTE Patrice (Solidaires Assemblée nationale), PIERREL Christian (porte-parole du PCOF), SULTAN Philippe (Copernic), TALBOT Baptiste (SG CGT Services Publics), THIBERVILLE Marc (CGT Cheminots), THOMAS Denis (FSU), TURBET-DELOF Denis (SN Union Syndicale Solidaires).

Contactez-nous pour vous inscrire, départ en bus depuis Périgueux.

L'ensemble des forces syndicales, associatives et politiques présentes ont confirmé leur volonté de mettre pleinement leurs forces en convergence pour mener la bataille pour des services publics pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire, des services publics de qualité, accessibles, démocratisés. Elles souhaitent réussir à impliquer les citoyens dans la lutte pour la défense et le développement des services publics, les impliquer dans la définition de leurs besoins et dans la manière de pouvoir y répondre.

Ce rassemblement d'une diversité et d'une surface inédite est possible car nous nous trouvons au carrefour d'un choix de société à effectuer : d'un côté le chacun pour soi, le marché libre et non faussé, le repli identitaire, le mépris des peuples et des salariés qui cache celui de la démocratie, la recherche du profit comme seul moteur, de l'autre celui de l'égalité, de la solidarité, de la République, du partage des richesses, de l'internationalisme.

Les forces présentes appellent à une grande manifestation militante, populaire et festive à portée nationale à Guéret le 13 juin 2015.

Elles attendent 10 000 personnes de toute la France : citoyens-usagers, professionnels élus ! Tous sont les bienvenus pour réussir cette mobilisation. De nombreux transports collectifs sont d'ores et déjà prévus au départ de: Angoulême, Ruffec, Sarlat, Quimper, Lille, Paris, Toulouse, Montagu, Luçon, Nice, Lure, Bordeaux, Tarbes, Tours, Les Combrailles, etc. Une très forte mobilisation des habitantes et habitants du Limousin est attendue et a déjà commencé.

SNUipp-FSU Dordogne - Bourse du Travail - 26, rue Bodin - 24029 PÉRIGUEUX Cédex
Téléphone : 05 53 08 21 25 - Télécopie : 09 71 70 52 52 - courrier : snu24@snuipp.fr - site : http://24.snuipp.fr/
Permanences : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
répondeur téléphonique, fax et courrier électronique hors permanences

ECOLE 24 - SNUipp-FSU Bourse du Travail 26 rue Bodin 24029 Périgueux Cedex - Directeur de publication : Alain Delmon
Imprimerie Spéciale ECOLE 24 - Périgueux - Trimestriel - le n°: 0.76 € - CPPAP 0710S07419 - ISSN 1241 9214

BULLETIN n°2 - 2ème trimestre 2015 - juin 2015- SNUipp-FSU 24

Dispensé de timbrage MARSAC / Isle



Déposé le 11 Juin 2015



Edito

L'année scolaire 2014/2015 va s'achever dans quelques jours. Comme chaque année, il nous faut en faire le bilan pour pouvoir engager dès à présent la réflexion et les actions nécessaires pour faire avancer nos mandats et plus généralement notre profession.

Les grands événements qui ont frappé notre pays durant cette année scolaire ne peuvent pas laisser les professionnels de l'éducation que nous sommes indifférents. La forte montée du Front National dans les communes et les départements, les attaques contre la démocratie et la liberté d'opinion remettent l'École Publique et les valeurs qu'elle porte en première ligne. Son importance dans la formation de tous les futurs citoyens est plus que jamais réaffirmée dans les discours de toute la classe politique. Mais qu'en est-il sur le terrain, qu'en est-il de la priorité au primaire annoncée il y a déjà plus de 2 ans ?

La réforme des rythmes scolaires devait favoriser la réussite scolaire des élèves. Il est clair aujourd'hui que ce n'est plus l'objectif... Il faut que les élèves soient gardés, que des PEDT soient signés, que les dépenses soient réduites au maximum (faute de financement de la réforme) quitte à adopter des rythmes qui ne sont ni dans l'intérêt des apprentissages ni dans celui des enfants avec des journées aussi lourdes qu'avant la réforme. Et que dire des inégalités entre communes..?(suite p 2)

SOMMAIRE

Edito	p 1-2
Hors classe, programmes	p 3
Agenda	p 4
Encart mouvement Compte-rendu CAPD	p 5 à 8
Résultats mouvement (cahier central, numéroté à part)	
Bulletin de syndicalisation	p 9
Compte - rendu CDEN carte scolaire	p 10-11
Communiqué de Presse	p 12

Encart spécial
premier mouvement : les résultats, compte rendu
second mouvement :
fiche de contrôle, questions, permanences,...

Dans le même temps, les moyens en postes rendus, par ce gouvernement à l'Éducation Nationale après la purge délirante de l'ère Sarkozy (80 000 postes supprimés !), n'arrivent pas à compenser l'augmentation de la population scolaire de nombreux départements urbains qui sont dans des situations catastrophiques. L'administration tente donc de « récupérer » des postes sur les départements ruraux, d'où l'idée de « rationaliser » les tissus scolaires entraînant chez nous des fusions d'écoles, des transformations de RPI en regroupement concentrés, des fusions de RPI et des fermetures de classes et d'écoles en grand nombre. Quel en est le prix pour les familles et les enfants dans les zones les plus rurales ? Quels seront à l'avenir les temps de transports acceptables ? Trois quarts d'heure, une heure matin et soir ? Et pour tous les départements, rien en termes de moyens pour les RASED, rien pour la formation continue, rien pour la diminution des effectifs par classe, pas d'amélioration pour les mutations inter départementales, un mouvement intra départemental toujours aussi déprimant (fermetures de classes et allongement des carrières obligent) et toujours rien pour les salaires.

Enfin que dire de la mise en place des nouveaux programmes ? Ceux de la maternelle entrent en application dès le rentrée de septembre : quelles formations aurons-nous d'ici là, quels temps de concertation, d'étude et appropriation ? Sans parler de la « consultation » sur les programmes des cycles 2 et 3 qui est renvoyée à un exercice individuel sur internet, compté dans le temps si élastique des 108h... Le Service Public d'Éducation n'est-il plus qu'un coût pour la nation ? Ou demeure-t-il un investissement sur l'avenir ?

Ce sont ces problématiques là que nous avons travaillées et que nous continuerons à travailler collectivement dans le SNUipp-FSU, en plus de notre présence quotidienne auprès des collègues pour tout ce qui touche la carrière. Car c'est collectivement, en étant toujours plus nombreux, actifs et solidaires que nous pourrions faire avancer l'École et nos élèves dans une société que nous contribuons réellement à améliorer par notre métier et nos convictions.

Vincent Perducat
co secrétaire départemental.

Toute l'équipe du SNUipp-FSU 24 adresse un salut fraternel aux collègues qui vont quitter le métier à la fin de cette année scolaire pour prendre un repos mérité fait de nouvelles activités !



4- Moyens provisoires reconduits à titre provisoire pour l'année scolaire 2014/2015 : BERGERAC Suzanne Lacore maternelle, RPI CHAMPNIERS ET REILHAC PIEGUT PLUVIERS, RPI LA COQUILLE élémentaire et maternelle, EXCIDIEUIL élémentaire, THIVIERS élémentaire, CHAMPCEVINEL maternelle, THENON élémentaire, TERRASSON élémentaire Jacques Prévert, 2e CLIS

5- Ouvertures : BERGERAC Jean Moulin élémentaire (blocage à l'ouverture), Les Vaures élémentaire (blocage à l'ouverture), Edmond Rostand maternelle et Edmond Rostand élémentaire, BRANTOME élémentaire (occitan), PERIGUEUX La Cité maternelle et Maurice Albe élémentaire.

6- Ouverture à titre provisoire : FAUX primaire, SAINT MARTIAL DE VALETTE primaire, BOULAZAC Yves Péron élémentaire

7- Postes spécifiques : Hôpital de jour BERGERAC (0,5), Hôpital de jour PERIGUEUX (0,5), BERGERAC maternelle Pauline Kergomard - unité d'enseignement autisme, Animateur numérique DSDEN (0,5), RIBERAC élémentaire - occitan (0,5), CPD Chargé de mission « Enfants issus de Familles Itinérantes et de Voyageurs » et « plus de maîtres que de classes », Expérimentation parcours des élèves BEAUMONT/ LALINDE (0,5)

8- RASED : LAMONZIE SAINT MARTIN - psychologue scolaire (création), BRANTOME élémentaire – option G (transfert du poste de TRELISSAC élém), PERIGUEUX A. Davesne élém – psy sco (transf du poste de BRANTOME élém), SAINT ASTIER élém M. Sully – option E (transfert du poste de BASILLAC élém), MONTPON élémentaire – option E (création), BELVES élé – psy sco (transfert du poste de LE BUGUE élémentaire).

Vote : 13 abstentions 3 pour 0 contre

A la FSU, nous nous sommes abstenus car pour nous les ouvertures sont insuffisantes.

Situation d'écoles à examiner en retraits d'emplois : RPI 420 JOURNIAC / MAUZENS ET MIREMONT, RPI 421 CAPDROT / MONPAZIER, RPI 424 BEAUMONT élémentaire / BEAUMONT maternelle / SAINTE SABINE BORN, LEMBRAS primaire, RPI 506 GAGEAC ET ROUILLAC / MONESTIER / RAZAC DE SAUSSIGNAC / SAUSSIGNAC, LE FLEIX primaire, SIGOULES primaire – blocage à la fermeture, RPI 304 LEGUILLAC DE CERCLES / VIEUX MAREUIL, RPI 103 LA CHAPELLE FAUCHER / ST FRONT D'ALEMPS / ST PIERRE DE COLE, RPI 314 CHAMPAGNE ET FONTAINE / CHERVAL / GOUT ROSSIGNOL, RPI 611 ABJAT SUR BANDIAT / CHAMPS ROMAIN / SAINT SAUD LACOUSSIERE, RPI 612 SAINT FRONT LA RIVIERE / SAINT PARDOUX LA RIVIERE – blocage à la fermeture, BRANTOME élémentaire (transformation en poste fléché « occitan »), LA CHAPELLE GONAGUET primaire, CHATEAU L'EVEQUE primaire, CHANCELADE maternelle, RPI 206 FOSSEMAGNE / LIMEYRAT / SAINT ANTOINE D'AUBEROCHE, MUSSIDAN élémentaire, RPI 717 PLAZAC / SAINT LEON SUR VEZERE, RPI 703 BEYNAC ET CAZENAC / VEZAC, RPI 705 CARLUX / CAZOULES / SIMEYROLS – Blocage à la fermeture, RPI 721 CENAC ET SAINT JULIEN / DOMME - Blocage à la fermeture, LES EYZIES TAYAC SIREUIL primaire, BERGERAC maternelle Gambetta – Blocage à la fermeture, LE BUISSON DE CADOUIN école de Cadouin, NONTRON élémentaire Anatole France, MONTPON MENESTEROL primaire, NOTRE DAME DE SANILHAC primaire Les Cébrades, PERIGUEUX maternelle Vésone, PORT SAINTE FOY ET PONCHAPT élémentaire, SARLAT LA CANEDA élémentaire Fernand Buisson, TRELISSAC élémentaire Marcel Fournier

Retraits d'emplois en dehors des classes : BIONE MECS Direction, RRE Le Bugue, Biras, Belvès (0,75), RRS Beaumont, Lalinde, Thiviers, Mission enfants du voyage (0,5), MARSAC support enfants du voyage

Vote contre les mesures de fermetures à l'unanimité

Nous représentants de la FSU 24 sortons outrés de ce CDEN. Malgré la mobilisation des parents d'élèves et des élus, l'Inspectrice d'Académie n'a fait que très peu évoluer son projet de carte scolaire. Le dialogue de ce CDEN a été très difficile, nous pensons que l'école rurale a été sacrifiée une fois de plus.

Il reste un différentiel de 5 postes, d'autres mesures pourraient être prises d'ici la rentrée.

Les représentants FSU24 : Vanda Bonnamy, Alain Chabrilangeas, Vincent Perducat, Sabine Loubiat Fouchier, Alain Barry, Abderafik Babahani



Présents : Préfet, Vice Président Conseil Général co président, DASEN et personnels de la DSDEN, Représentants des parents (FCPE-PEEP), Représentants des élus, Représentants des DDEN, Représentants des syndicats (FSU – UNSA)

Ordre du jour : Montant de l'indemnité représentative de logement pour les instituteurs, nomination de nouveaux DDEN (vous trouverez le compte rendu sur ces points sur notre site internet), Carte scolaire 1° degré pour la rentrée scolaire 2015

Vous trouverez notre déclaration liminaire du SNUipp-FS24 sur notre site internet <http://24.snuipp.fr/>

Réponse DSDEN : Je souhaiterais donner quelques éléments. Considérant la situation socio-économique nous avons travaillé à partir de 6 cercles. Nous voulons accompagner les changements, la démographie est un élément parmi d'autre au nom de la solidarité régionale la Dordogne rend des postes. Il y a beaucoup d'analyses différentes selon les regards, mon soucis est de répartir les postes là où sont les élèves. La méthode est nouvelle, 70 situations ont été examinées, quelles sont les meilleures solutions...si la logique était purement comptable nous devrions rendre 20 postes.

Préfet : Au nom de la solidarité entre les départements de l'académie, la Dordogne rend malheureusement 8 postes. Nous ne sommes pas dans une logique comptable. Nous devons prendre le problème en amont et travailler tous ensemble. La carte scolaire cristallise les positions il faut être très à l'écoute.

Les évolutions de structures :

RPI Montferrand du Périgord / St Avit Sénieur : adjonction de la commune de Molières et Journiac / Mauzens : adjonction de la commune du Bugue (maternelle et élémentaire) et de Campagne, transformation du RPI Pomport / Rouffignac de Sigoulès en RPC Pomport / Rouffignac de Sigoulès, RPI Chalais / Saint Jory de Chalais : adjonction du RPI Mialet et création du RPI Badefols d'Ans / Hautefort, Boulazac : fusion des écoles maternelle et élémentaire Joliot Curie en école primaire, fusion des écoles du Pizou maternelle et élémentaire en école primaire et fusion des écoles élémentaires Jules Ferry et Jacques Prévert à Ribérac.

Création d'emplois

1- Remplacement :

a. Transformation de 4 supports de remplaçants en zones d'interventions limitées (ZIL) vacants en 4 supports de remplaçants en brigade départementale (BD) : BERGERAC Alba élémentaire, CENAC SAINT JULIEN élémentaire, THENON élémentaire, VILLEFRANCHE DU PERIGORD élémentaire

b. Ouvertures de 10 postes de BD (décharge de direction) : LAMONZIE MONTASTRUC primaire, LE BUISSON DE CADOUIN élémentaire, POMPORT primaire, PERIGUEUX Le Toulon élémentaire, SAINTE MARIE DE CHIGNAC primaire, HAUTEFORT élémentaire, MARCILLAC SAINT QUENTIN primaire, VITRAC élémentaire, SAINT LAURENT DES HOMMES primaire, TOCANE SAINT APRE élémentaire

2- Plus de maîtres que de classes : PIEGUT-PLUVIERS élémentaire

3- Moyens provisoires reconduits à titre définitif : MARSAC SUR LISLE élémentaire H. Jacquement, BASSILLAC maternelle, MARSANEIX primaire, MENSIGNAC maternelle, TURSAC élémentaire

Carte scolaire, méthode inacceptable, conséquences désastreuses...

Les opérations concernant la carte scolaire ont été expédiées en une dizaine de jours cette année encore. Dans ce laps de temps contraint, les parents, les élus, les collègues se sont mobilisés pour défendre leurs classes, leurs écoles et au-delà le maintien du service public dans notre département rural. Le SNUipp-FSU24 a accompagné, initié les combats. Les actions collectives et le travail mené ont pu conduire à sauver quelques postes...

Huit postes ont été supprimés avec de nombreuses fermetures de classes, des fermetures d'écoles accentuant la désertification dans nos petites communes !

La réflexion sur le tissu scolaire engagée par la DASEN et le préfet n'a servi à rien, si ce n'est à préparer la saignée pour les écoles du département opérée en avril dernier. Jusqu'où irons-nous ? Jusqu'à globaliser l'ensemble des élèves du département en appliquant une simple division ? Nous n'en sommes pas si loin...

La refondation de l'école promise n'est pas au rendez-vous, l'abondance de postes et les créations envisagées n'étaient qu'un leurre ! Nos parlementaires qui ont voté ce budget peu ambitieux en portent la responsabilité ! Pourtant, l'investissement dans l'école est une chance pour notre société !

Nous, enseignants, avons le devoir de rester vigilants... Au SNUipp-FSU24, nous continuerons à porter notre projet de transformation sociale pour le maintien et le développement du service public dans notre département.

Alain Chabrilangeas

Hors classe

La CAPD devait étudier le passage à la hors classe mais suite à des divergences de calcul de barème avec l'administration, ce point a été reporté à la CAPD du 2 juillet. **Pour nous au SNUipp-FSU, ce passage devrait être automatique afin de garantir l'accès pour tous à l'indice maximal.**

Le ratio était de 4% en 2014 pour la Dordogne. Cela concernera cette année 61 collègues soit, 4,5 % des collègues actifs.

Statistiques accès hors classe pour l'année 2014 :

- ⌚ L'année dernière 53 collègues ont accédé à la hors classe. (39 en 2013)
- ⌚ Le barème du 1er était de 43.750
- ⌚ Le barème du 53 ème était de 41.750
- ⌚ En cas d'égalité de barème, c'est l'AGS qui départage (42 collègues avaient le barème de 41.750)
- ⌚ En cas d'égalité d'AGS, c'est l'âge qui départage (bénéfice au plus âgé)
- ⌚ Les 20 premiers avaient tous le point directeur ou le point Zep/Rep
- ⌚ Les 53 étaient tous à l'échelon 11

Barème :

- ⌚ échelon x 2
- ⌚ note pédagogique datant de moins de 3 ans
- ⌚ si la note a plus de 3 ans, une péréquation est appliquée : 0.33 pts par année au-delà des 3 ans. La note péréquée maximum est de 19,75.
- Eléments à rajouter au barème :
- ⌚ + 1 point direction
- ⌚ + 1 point CPC (titulaire du CAFI-PEMF)
- ⌚ + 1 point REP ou ZEP ou RRS
- ⌚ + 2 points ZEP + ou politique de la ville

Nouveaux

programmes

Une présentation à harmoniser

La présentation entre le cycle 2 et 3, entre les matières au sein d'un même cycle et parfois même au sein d'une même discipline, manque d'unité. Parfois, les indications sont données dans la partie compétences, parfois en annexe, parfois dans les repères de progressivité...On finit par s'y perdre. C'est un obstacle à la mise en œuvre. Ces références doivent être unifiées au risque de mettre en difficulté les enseignants des petites écoles où les classes sont souvent à cheval sur deux cycles.

Une concision à rechercher

"Affixes, morphologie dérivative, prosodie, prédicat, ..." Le projet contient des redondances et un langage parfois jargonnant qui n'aident pas à son appropriation. Il gagnerait donc à être plus ramassé, ce qui suppose réécriture et allègements.

Des attendus pour l'évaluation à clarifier

Parfois trop généraux, parfois très précis (micro-compétences), les attendus de fin de cycle risquent d'exiger beaucoup de travail aux enseignants pour en prélever des indices pertinents de réussite et de progrès à réaliser par les élèves. Il faut clarifier.

Des repères de progressivité à préciser

Peu cohérents entre cycles 2 et 3, les repères de progressivité sont quasiment absents pour le nouveau cycle 3 (CM1, CM2, 6ème) qui, parce qu'il est à cheval sur l'école et le collège, en aurait pourtant davantage besoin. Les matières ne sont pas ailleurs pas traitées de la même façon : par exemple, l'histoire-géographie avec des repères annuels, le français sans repères au cycle 3, et les mathématiques avec des repères en annexe au cycle 3.

- Nom : Prénom :
 - Nom de jeune fille : Date de naissance : C.P. :
 - Adresse personnelle : Mail perso :
 - Ville : Tél perso :

- Type de poste : Circo. : Commune :
 - Nom de rétablissement : Nomination : TPD ou Pro
 - Suppression de ce poste : oui / non → Si oui, ancienneté dans le poste : ans
 - CAPSAIS/CAPA-SH : oui / non Option : CAFIPEMF : oui / non
 - Temps partiel : oui / non Quotité %
 - Rapprochement de conjoint demandé :
 - Ancienneté générale de services au **01/09/2015** : ans mois jours
 - Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) : oui / non
 - Nombre d'enfants à charge :
 - Points RRS (3 points si plus de 3ans d'exercice en REPZEP) : oui / non
 - Priorité sur direction d'école (liste d'aptitude) : oui / non
 - Priorité sur le poste occupé cette année (intérim, provisoires) :
 ->précisions :

J'accepte de communiquer au SNUipp-24 les informations utiles au suivi de mon dossier. Je demande au SNUipp de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles ses élus ont accès à l'occasion des Commissions Paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Je peux annuler cette autorisation ou exercer mon droit d'accès en m'adressant au SNUipp-24.

Date : Signature : ou cocher la case

Si vous souhaitez que votre nom n'apparaisse pas sur le serveur du SNUipp-FSU24 lors de la publication des résultats cochez la case suivante :

Chaque fiche de suivi est contrôlée par un élu du SNUipp-FSU24 à la CAPD.

Fiche à retourner au SNUipp-FSU Dordogne - Bourse du Travail - 26 rue Bodin - 24029 PERIGUEUX CEDEX
Mail : snu24@snuipp.fr - Fax 09 71 70 52 52

Rang	Poste demandé	Type	Rang	Poste demandé	Type
1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	16	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	17	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	18	<input type="text"/>	<input type="text"/>
4	<input type="text"/>	<input type="text"/>	19	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5	<input type="text"/>	<input type="text"/>	20	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6	<input type="text"/>	<input type="text"/>	21	<input type="text"/>	<input type="text"/>
7	<input type="text"/>	<input type="text"/>	22	<input type="text"/>	<input type="text"/>
8	<input type="text"/>	<input type="text"/>	23	<input type="text"/>	<input type="text"/>
9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	24	<input type="text"/>	<input type="text"/>
10	<input type="text"/>	<input type="text"/>	25	<input type="text"/>	<input type="text"/>
11	<input type="text"/>	<input type="text"/>	26	<input type="text"/>	<input type="text"/>
12	<input type="text"/>	<input type="text"/>	27	<input type="text"/>	<input type="text"/>
13	<input type="text"/>	<input type="text"/>	28	<input type="text"/>	<input type="text"/>
14	<input type="text"/>	<input type="text"/>	29	<input type="text"/>	<input type="text"/>
15	<input type="text"/>	<input type="text"/>	30	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Vœux géographiques

Zone N° Type de poste



ENCART SPECIAL MOUVEMENT

Calendrier des opérations du second mouvement

(1er ajustement et second ajustement)

- 🕒 Ouverture du serveur le **mardi 16 juin** (17h)
- 🕒 Permanence du SNUipp-FSU24 le mercredi 17 juin à la bourse du travail de Périgueux et tous les jours de semaine.
- 🕒 Fermeture du serveur le **mardi 23 juin 2015** (17h)
- 🕒 Les entretiens pour les postes à profil seront organisés le mercredi 24 juin 2015
- 🕒 CAPD ajustement : **jeudi 2 juillet 2015**
- 🕒 Groupe de travail pour le second ajustement : vendredi 10 juillet suivi d'une permanence SNUipp-FSU24.

Une question ?
J'appelle le SNUipp-FSU 24 au 05 53 08 21 25 ou je contacte par mail la section à snu24@snuipp.fr

Comme pour le premier mouvement, dans un souci de contrôle et de transparence nous tenterons de communiquer un projet de second mouvement avant CAPD.

Plus d'infos au jour le jour sur notre site internet : <http://24.snuipp.fr/>

- 🕒 La participation est obligatoire pour les collègues sans affectation
- 🕒 Le barème est identique à celui du premier mouvement
- 🕒 Une priorité est donnée au motif de continuité pédagogique si poste occupé à TP en 2014-2015 redemandé en vœu 1
- 🕒 Les nominations du second mouvement ne le sont qu'à titre provisoire (TP)

Déclarations liminaires du SNUipp-FSU24 (à retrouver sur notre site) et du Se Unsa.

1- Tableau d'avancement à la hors classe

Contingent de 61 possibilités (4,5% cette année -4% l'année dernière)

Les points « politique de la ville », REP, RRS, posent question : la notice du 10 fév 2015 a été modifiée par le ministère en avril et communiquée à l'ensemble des DSDEN, elle attribuerait 2 pts sans distinction au titre de la politique de la ville, ZRR, RRS. Or ce n'est pas ce qu'indique le BO.

En attendant une clarification sur la notice et sa modification, l'étude du tableau d'avancement à la Hors Classe est reportée à la prochaine CAPD du 2 juillet.

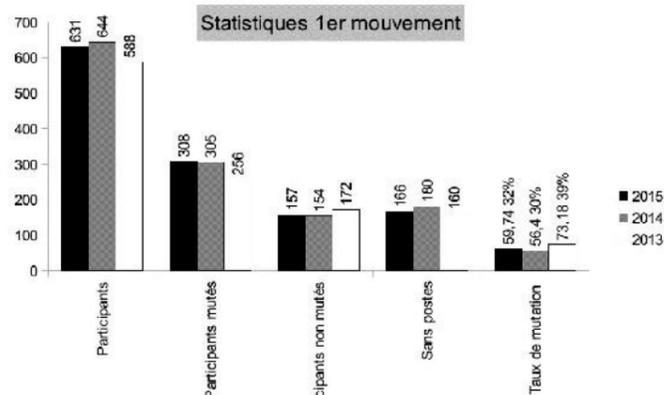
Une liste des écoles en politique de la ville sera communiquée afin de stabiliser les informations.

L'administration vient de nous confirmer l'application du BO.

2-Première phase du mouvement départemental

Statistiques

- ⊙ 631 participants
- ⊙ 308 participants mutés
- ⊙ 157 participants restent sur leur poste d'origine
- ⊙ 166 sans poste
- ⊙ le taux de mutation est de 59,74%



Résultats par ville en pages centrales

3- Questions diverses

Ineat / Exeat

- ⊙ Pour l'instant aucun exeat accordé
- ⊙ 2 Ineat ministériels accordés (en rattrapage des permutations)
- ⊙ Plutôt que de faire rentrer des stagiaires en liste complémentaire, autant faire rentrer des Ineat ; l'arbitrage du ministère est attendu en fin de semaine pour l'académie de Bordeaux.
- ⊙ En Dordogne ce sera Ineat contre exeat dans un premier temps, ce sujet sera réabordé à la prochaine CAPD de juillet.

Consigne journée de solidarité

- ⊙ Pas de remarque particulière, les heures ont déjà été faites pour la plupart des écoles, pas de demande nouvelle de l'administration

Nouveaux projets de fusion d'écoles ?

- ⊙ Les informations données par l'administration n'ont pas été optimales en terme de GRH. (CAPD)
- ⊙ Pas de visibilité pour la rentrée 2016 au titre des structures (CDEN)

Temps partiels

- ⊙ Les demandes seront étudiées après le mouvement principal, il n'y aura pas de « chasse au temps partiel sur autorisation » en Dordogne 40% des temps partiels sont sur autorisation ; c'est bien inférieur à beaucoup d'autres départements, il n'y a donc pas de difficulté à les accorder.
- ⊙ Les temps partiels annualisés sont accordés s'ils se combinent dans l'intérêt du service
- ⊙ La création des postes fractionnés est liée notamment aux temps partiels.

Postes à profil

- ⊙ Nous demandons la liste des postulants, l'administration nous la communiquera sous peu.
- ⊙ Nous demandons un compte-rendu sur les entretiens ; l'administration nous indique que les postulants peuvent prendre attache auprès du président de commission, ce dernier pourra recevoir les candidats afin d'explicitier les attendus.

Projet d'école

- ⊙ Même cadence entre projet d'école et projet d'établissement (collèges), nous attendons le projet académique
- ⊙ Le projet d'école sera identique pour un même secteur de collège, il y aura une gestion informatisée
- ⊙ En attente du projet académique, il y aura un avenant à faire à la rentrée prochaine

Rapports d'inspections

- ⊙ Nous évoquons le cas des nombreux collègues dont les rapports d'inspection ne sont toujours pas communiqués après plusieurs mois.
- ⊙ L'administration nous demande de communiquer la liste des collègues, elle pourrait proposer à ces collègues une note moyenne d'échelon péréquée ou une nouvelle inspection. L'année dernière, 6 collègues sur 6 avaient choisi la première option.
- ⊙ A ce propos, nous invitons les collègues à nous contacter (si ce n'est déjà fait) pour ce type de problème.

Les élus du SNUipp-FSU24 à la CAPD : Francine Leymarie, Vanda Bonnamy, Sophie Chabrilangeas, Sabine Loubiat Fouchier, Alain Barry, Jérémie Ernault, Vincent Perducat

Questions / Réponses mouvement



Première phase du mouvement :

1- Quelqu'un a eu un poste avec un barème plus petit que le mien. Est-ce normal ?

Il faut regarder la priorité de chacun : la priorité normale est 10. La priorité 1 est une priorité absolue.

2- J'ai été nommé sur un poste à titre provisoire au premier mouvement. Comment cela se fait-il ?

Pour les postes particuliers(direction, ASH, maître formateur, ...) il faut avoir soit la bonne spécialité, soit être inscrit sur liste d'aptitude pour être nommé à titre définitif. Une priorité pourra être donnée, l'année d'après, en cas d'obtention de la qualification nécessaire.

3- La personne qui a obtenu le poste a le même barème que moi.

A barème égal, le poste est attribué au collègue qui a le plus d'AGS. Et à AGS égale, c'est le collègue le plus âgé (date de naissance) qui est nommé.

Permanences spéciales mouvement du SNUipp-FSU : mercredi 17 juin après-midi , jeudi 2 juillet à l'issue de la CAPD, et vendredi 10 juillet après-midi . Tous les autres jours nos permanences habituelles auront lieu. Nous aurons aussi une permence le jeudi 9 juillet.

Seconde phase du mouvement :

4 - Je n'ai rien obtenu au premier mouvement. Que faut-il faire ?

Il faut à nouveau saisir ses voeux via i-prof, dans SIAM (voir calendrier p 5)

Pensez aussi à nous envoyer la fiche de contrôle (p 8) ou complétez votre dossier dans e-mouvement pour nous permettre de vérifier au mieux les opérations de mouvement

5 - Beaucoup de poste sont fractionnés, comment cela fonctionne- t'il ?

La composition des postes est présentée (parfois incomplète elle sera complétée ultérieurement par une fraction de poste ou une fraction de remplacement). L'école de rattachement est l'école qui est le plus en retrait et en premier sur le document de l'administration.

Si l'année d'après le poste reste au moins pour moitié inchangé j'aurai une priorité dessus au second mouvement si je le mets en voeu 1 et que je n'ai rien obtenu au mouvement principal.

6 - Aurai - je une priorité sur mon poste l'an prochain au premier mouvement ?

Si le poste était vacant à l'issue du premier mouvement, uniquement dans ce cas là, et si je le mets en premier voeu, j'aurai une priorité dessus. La règle est que chaque poste doit être présenté à l'ensemble des collègues avant d'être attribué définitivement.

6 - Je n'ai rien obtenu au second mouvement, que dois-je faire ?

Un courrier à l'administration et une copie au SNUipp-FSU précisant la zone (entendue très large-ment) que l'on souhaiterait avoir ainsi que le type de poste que l'on accepterait éventuellement (ASH, direction...). Si aucun poste n'est vacant, on peut-être nommé remplaçant en surnombre (en attendant une affectation à la rentrée).

Pour toutes vos questions n'hésitez pas à nous contacter par téléphone (05 53 08 21 25) ou mail (snu24@snuipp.fr), nous répondons à tous les collègues, adhérents ou non.

Pensez aussi à consulter régulièrement notre site internet <http://24.snuipp.fr/>.

